

<b>Zeitschrift:</b>	Les intérêts du Jura : bulletin de l'Association pour la défense des intérêts du Jura
<b>Herausgeber:</b>	Association pour la défense des intérêts du Jura
<b>Band:</b>	46 (1975)
<b>Heft:</b>	8
<b>Artikel:</b>	La 19e Journée des apprentis méritants du Jura
<b>Autor:</b>	Jardin, Roger / Nickler, Otto / Froidevaux, Norbert
<b>DOI:</b>	<a href="https://doi.org/10.5169/seals-825192">https://doi.org/10.5169/seals-825192</a>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 07.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# LES INTÉRÊTS DU JURA

BULLETIN DE L'ASSOCIATION  
POUR LA DÉFENSE DES INTÉRÊTS DU JURA  
Chambre d'économie et d'utilité publique

XLVI<sup>e</sup> ANNÉE  
Paraît une fois par mois  
N<sup>o</sup> 8 Août 1975

## S O M M A I R E

**La 19<sup>e</sup> Journée des apprentis méritants du Jura** (157) : « Revenons aux petits nombres ! », par Roger Jardin (157) ; Hommages, par Norbert Froidevaux (159) ; « Pas de découragement », par Otto Nickler (160) ; L'apprentissage, par René Schenk (161) ; « La jeunesse est exigeante », par Rémy Berdat (162) ; Les lauréats 1975 (164). — **L'avenir de l'agriculture du Jura**, par Henri Cuttat (167). — **Chiffres et statistiques** : L'indice des loyers au printemps 1975 (170). — **Chronique économique** : Evolution des prix en Suisse - Indices suisses des prix (172).

## La 19<sup>e</sup> Journée des apprentis méritants du Jura

*C'est à la halle de gymnastique de Glovelier que s'est déroulée, le vendredi 4 juillet, la 19<sup>e</sup> Journée des apprentis méritants du Jura, organisée par la commission pour la formation professionnelle de l'ADIJ.*

*Au cours d'une sympathique manifestation, rehaussée par les productions de l'excelente fanfare Concordia-Liberté, M. Roger Jardin, président de la commission, salua les quarante lauréats sur huit cents ainsi que MM. Norbert Froidevaux, maire, Georges Hennet, député, Rémy Berdat, vice-président de l'ADIJ, François Lachat, secrétaire général de l'ADIJ et député, Otto Nickler, chef de l'Office de la formation professionnelle, Paul-Emile Muller, directeur du Technicum de Saint-Imier, Roger Schindelholz, directeur de l'Ecole complémentaire commerciale de Delémont, ainsi que les très nombreux maîtres d'apprentissage présents.*

*Nous publions ci-après les allocutions prononcées par différentes personnalités avant la distribution, aux apprentis méritants, des traditionnels diplômes, prix et cadeaux.*

### « Revenons aux petits nombres ! »

par Roger Jardin, président de la commission pour la formation professionnelle

Des quatre exposés présentés l'année dernière à Boncourt, lors de la 18<sup>e</sup> Journée des apprentis méritants, j'en ai extrait la quintescence, à savoir :

« Aimer ce que vous faites et vous réussirez ; ainsi vous serez armés pour défier les détracteurs et lutter contre la dégénérescence physique et morale. » Quels sont, aujourd'hui, les lieux privilégiés de conflits sociaux ? Les grandes villes (exemple New York où il est dangereux de s'aventurer seul après 18 h.), les grandes usines (où les grèves fleu-

rissent), les grands établissements scolaires et universitaires (où la contestation est reine), les grandes prisons (où la révolte atteint son paroxysme). Tout ce qui porte la marque du méga, de l'hyper ou du maxi provoque excès, révolte, démesure. Revenons, pendant qu'il est encore temps, au précepte du sage grec :

*Le grand nombre est mauvais*

*La solitude est mauvaise*

*Seul le petit nombre est bon.*

Autrement dit, la devise : « Plus c'est

gros, mieux ça vaut » commence d'être battue en brèche par une action publique qui consiste à promouvoir le redimensionnement des lieux de travail et d'habitat. Plutôt que de construire une usine de 20 000 travailleurs, ne serait-il pas préférable de construire 100 usines de 200 travailleurs ?

Les avantages sont nombreux : moins de grèves, meilleure information, moins de pertes de temps quant aux déplacements, plus grande liberté individuelle après le travail, liens personnels et rapports individuels renforcés, anonymat vaincu, donc meilleure sensibilité. Au Valais, les patrons ont pu constater que la décentralisation d'une usine, si elle est onéreuse en investissements matériels et humains, permet de réduire l'absentéisme et la rotation de la main-d'œuvre dans des proportions pouvant aller de 3 à 1.

L'industrialisation et sa fille l'urbanisation ont fabriqué des zones de criminalité ; les cellules qui composaient la société de jadis — famille, paroisse, immeuble, quartier, commune — tout ce qui avait une dimension humaine et tissait un lien social entre les individus, ces cellules se dissolvent et laissent chacun dans sa solitude au milieu de la multitude. Alors, pourquoi pas la bande sauvage puisque les règles de la morale classique disparaissent avec leurs supports ? On en arrive ainsi à ces comportements aberrants qui vont de la dépression à l'agressivité, de l'agressivité à la violence, de la violence à la criminalité.

Pour que notre jeunesse ne prenne pas ce chemin qui conduit à la désolation, nous avons l'impérieux devoir de travailler à l'épanouissement de la personnalité, c'est-à-dire sensibiliser les jeunes et leur montrer toutes les forces qu'ils ont en eux. Comment ? Par la formation professionnelle et l'éducation permanente. Sachez que la formation professionnelle consiste dans l'acquisition des compétences et des capacités qui permettent à un travailleur d'occuper un emploi ou de changer d'emploi. La formation professionnelle continue facilite

« la mobilité de la main-d'œuvre » soit à l'intérieur de l'entreprise, en raison des changements technologiques, soit entre les entreprises et les branches d'activité économique, en raison des fluctuations du marché. La formation professionnelle adapte les travailleurs à leur poste de travail, elle doit aussi les aider à changer de poste ou de fonction. Souvent ce changement peut être une promotion, donc un gage de satisfaction et de bonheur.

L'éducation permanente consiste dans le développement personnel, depuis l'enfance jusqu'à la vieillesse, des possibilités de compréhension du monde. Ces possibilités dépendent de plus en plus de la capacité de maîtriser l'information. Cette maîtrise de l'information implique l'art de la communiquer. Mais, maîtriser l'information ne se réduit pas à recevoir et accumuler des savoirs, des nouvelles, des messages de toutes sortes. Cela consiste surtout à assimiler des méthodes qui permettent d'organiser ces informations de manière cohérente et de les mettre à l'épreuve de l'expérience réfléchie (raisonnement, sens critique), de disposer, au moment requis, des informations pertinentes et significatives pour le projet qu'on cherche à réaliser pratiquement, d'inventer des solutions nouvelles, effectivement praticables, pour les problèmes posés par des situations nouvelles présentes (intelligence) ou à venir (imagination).

Pour nous responsables, l'avenir postule la présence de personnes dévouées, disponibles, conscientieuses ; hélas, elles se font rares. Mais il en faut et il en faudra pour assurer la survie de notre démocratie et de nos entreprises dans un Etat qui ne doit pas être dominateur, mais au service de l'homme.

Ce à quoi nous devons travailler : la libération des hommes et non leur uniformisation. Il n'y aura pas de victoire possible dans le combat pour la liberté et la démocratie sans l'apport de la jeunesse, avec son dynamisme naturel, son imagination créatrice, son esprit d'initiative. Il n'y aura pas de qualité de

vie sans une base matérielle suffisante, sans accès au savoir, à la culture, aux loisirs, aux voyages. Il n'y aura pas de bonheur si l'on ne croit pas en un être suprême juste.

Apprenties et apprentis méritants, nous comptons sur votre dynamisme, sur votre intelligence, sur votre dévouement pour que triomphe toujours et partout : la liberté.

## Hommages

par Norbert Froidevaux, maire de Glovelier

Heureux et vaillants apprentis méritants,  
Vous voici arrivés au terme de vos études  
Après avoir subi des examens brillants  
Et en ayant vaincu toutes incertitudes.

Pour l'occasion, je vous apporte avec joie,  
Félicitations, vœux, souhaits, hommages,  
En me faisant l'interprète de la voix  
De tous les habitants de notre village.

Ce beau résultat n'est pas le fruit du hasard,  
Vous avez sans relâche ni répit travaillé  
En vous dictant une discipline sans égards,  
Et voilà que ce soir, vous êtes couverts de lauriers.

La profession est un gage pour l'avenir.  
Souhaitons de tout cœur que le métier choisi  
Vous plaise et comble vos désirs  
A travers un monde de plus en plus indécis.

Ayez toujours la volonté et le courage  
De parfaire et d'améliorer vos connaissances,  
Car le marché du travail demande toujours davantage,  
Et chacun doit faire preuve d'expériences.

N'oubliez pas que la société a besoin de vous.  
Le moment est venu de vous engager et de servir,  
Dans une conjoncture pleine de remous.  
Espérons que vous n'ayez pas à en souffrir !

A vous aussi, braves maîtres d'apprentissage,  
S'en vont nos compliments et félicitations.  
Former un apprenti n'est pas un simple tissage,  
Mais parfois c'est aussi une source de satisfactions.

Chers jeunes, incontestablement, l'avenir vous appartient.  
Il vous incombe de le modeler et de le rendre prospère  
Tout en respectant le patrimoine et les biens  
De nos ancêtres qui sont nos pères.

Et quand les années ayant succédé aux années,  
Courbés et fatigués par le travail et le dévouement,  
Vous serez alors, à votre tour, dans le rang des aînés,  
Pensez, en souvenir, à votre soirée des apprentis méritants.

# « Pas de découragement »

par Otto Nickler, chef de l'Office de la formation professionnelle

Allons-nous être confrontés avec les problèmes posés par une longue série d'années de « vaches maigres » ? C'est une question qui préoccupe non seulement les entreprises, les patrons, mais avant tout les ouvriers et apprentis et — last but not least — les autorités communales, cantonales et fédérales. Qui en est responsable ? A qui adresser nos réclamations, nos revendications : au patron, à l'Office cantonal, à la société tout entière, aux représentants du système politique et économique qui n'ont pas su éviter ce fléau social que l'on croyait mort depuis trente ans ? Il est — hélas ! — réapparu. Et je me souviens très bien, lors de mon séjour d'une année à La Chaux-de-Fonds — où j'ai appris mon français — d'un père de famille, chômeur depuis plusieurs années déjà ! Cette année de « vaches maigres » passée dans les montagnes neuchâteloises, fait partie de ma jeunesse et reste gravée dans ma mémoire. L'année suivante, je commençais un apprentissage de 3 ans. Je gagnais 30 fr. par mois dans la première année, 50 fr. dans la deuxième et 80 fr. dans ma troisième année. Mes vacances ? Six, huit et huit jours de travail respectivement ! Même les opposants à notre système de formation professionnelle doivent admettre que depuis ce temps des progrès remarquables ont pu être réalisés, grâce à la bonne marche de l'économie, à la bonne volonté et au dévouement de beaucoup de gens dans les entreprises d'apprentissage, les écoles professionnelles, les associations patronales et syndicales, les commissions et, j'ose le dire, les autorités responsables. Il ne faut pas seulement les remercier pour ces améliorations, il ne faut pas seulement lutter à l'avenir pour conserver les avantages acquis pendant ces dernières décennies, il faut aussi que

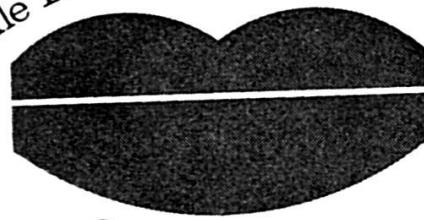
vous, les jeunes gens d'aujourd'hui qui serez les adultes de demain preniez conscience de la situation actuelle peu réjouissante et acceptiez votre part de responsabilité pour le maintien du bien-être de notre société — et de notre pays. Car, la société, c'est nous ! L'Etat, c'est nous ! Cette vérité est particulièrement désagréable en temps de crise. Quoique nos droits ne s'épanouissent pas entièrement, ils sont, jusqu'à un certain point, délogés par nos obligations. Un temps de récession, de dépression même, est un temps d'obligations.

Nous tous avons l'obligation de nous informer avant de formuler une plainte contre quiconque. Il ne sert à rien d'accuser le patronat ou les autorités si, par exemple, on ne tient pas compte de l'interdépendance de plusieurs branches de notre économie avec les conditions qui règnent sur le marché international.

En tant qu'élite professionnelle, vous avez l'obligation de fournir une prestation exemplaire. Il ne sera guère possible de maintenir notre standard de vie, si nous abdiquons à cet égard. Et si, pour un certain temps, vous n'avez pas de travail dans la profession apprise, ne vous découragez pas ! Ne vous fiez pas non plus exclusivement aux remboursements de l'assurance chômage ou à l'Etat. Ne craignez pas de travailler dans un autre métier, chez un paysan, dans un hôpital, s'il le faut. Ne nous laissons pas dominer par cette conjoncture déplaisante. Retroussons les manches de nos chemises et n'ayons surtout pas pitié de nous !

Nous avons, en vue des vicissitudes et tribulations de notre temps, l'obligation de nous comporter en citoyens raisonnables et responsables. Les vieux et les jeunes, les gens de la ville et les habitants de la campagne, les patrons et les ouvriers, les Romands, les Suisses

Camille Bloch Schokolade mundet allen gut



Camille Bloch chocolats pour la bonne bouche  
Camille Bloch chocolate a magic mouthful  
Camille Bloch cioccolata delizia la bocca



# Camille Bloch

BÂTON AU CHOCOLAT ET NOISETTES  
**Ragusa**  
CAMILLE BLOCH

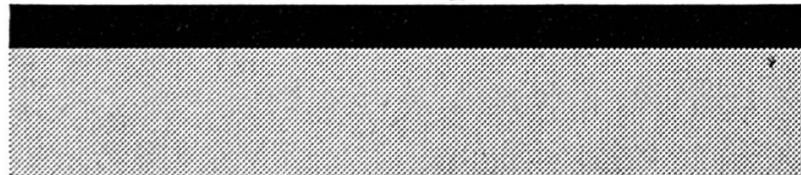


1706

# ma banque



Union de Banques Suisses



Rue Traversière 8  
Téléphone 066 65 12 41  
2900 PORRENTRUY

1723



**Pfister**  
ameublements sa

**En route pour vous.  
De la Chine  
à l'Afrique du Nord.  
Pour que vous trouviez  
chez nous à prix  
avantageux des tapis  
d'Orient  
et des tapis berbères  
1er choix.**

Merveilleux choix à prix exceptionnels au cœur du Jura

**PFISTER AMEUBLEMENTS SA - DELÉMONT**

Rue des Moulins 12

Téléphone 066 22 32 10

1728

alémaniques et les Tessinois. Nous voulons survivre. Nous tous voulons vivre à l'aise, en harmonie avec nos voisins. En réfléchissant, nous devons admettre que le résultat dépend de tous les concernés. N'exigeons donc pas seulement, mais donnons. Et si nous donnons, on nous donnera.

Je saisais cette occasion pour vous féli-

citer vivement et sincèrement de votre beau succès, prometteur d'un bel avenir. Restez sur cette voie !

Je voudrais enfin dire un mot de remerciement à tous les patrons de ces jeunes, à tous les parents, à tous les maîtres aux écoles professionnelles, à M. le président d'avoir organisé cette belle fête et de m'y avoir associé.

## L'apprentissage

par René Schenk, apprenti méritant, Porrentruy

On m'a demandé de prendre la parole au nom des apprentis. Voici mon point de vue sur l'apprentissage :

Qu'est-ce que l'apprentissage ? D'abord un moyen qui permet aux jeunes d'entrer dans la société comme membre actif, puis un moyen d'apprendre un métier, d'obtenir un certificat.

Entrer dans la société, se rendre utile, prendre ses responsabilités ; l'époque des apprentis domestiques est déjà bien loin. Donner des responsabilités à un apprenti c'est lui permettre de se savoir utile, de s'épanouir dans son travail. Nous assistons aujourd'hui à une recrudescence de l'apprentissage dans les branches artisanales, ce qui, me semble-t-il, est symptomatique ; les jeunes d'aujourd'hui sont beaucoup plus indépendants qu'autrefois ; le fait de voir son travail s'accomplir, de gagner sa paie à la fin de chaque mois procure tout de même une certaine satisfaction.

En ce qui concerne le salaire de l'apprenti, je l'estime juste, mais il existe encore quelques branches où l'apprenti est mal payé ; je n'en citerai que deux : les couturières et les radio-électriciens. Toutefois ce salaire est mal réparti. Pourquoi ne pas rétribuer moins l'apprenti dans sa première année d'apprentissage et augmenter son salaire durant la troisième ou la quatrième, car les besoins et l'indépendance d'un jeune de

19 ans est autre que ceux d'un adolescent de 16 ans.

L'importance de posséder un métier, un certificat. Je me rappelle, avant le début de mon apprentissage, cette phrase que mes parents m'avaient dite : « Fiston, débrouille-toi, à 20 ans tu pourras faire ce que tu voudras, mais avant, essaye d'avoir un papier, un métier, tu ne le regretteras jamais. » Et maintenant je remarque d'autant plus l'importance de ce papier. Il peut servir de tremplin pour d'autres branches, d'autres écoles ou tout simplement de billet d'entrée pour une place dans la société. La difficulté pour trouver du travail est chose commune ces derniers mois !

Nous avons reçu une formation scolaire ? Qu'en pensez-vous ? J'estime pour ma part solide la formation que nous avons suivie dans nos écoles professionnelles. Du point de vue professionnel, elle correspond à la demande des employeurs, mais je me suis toujours demandé si elle correspondait à la demande des jeunes. Il me semble du point de vue pédagogique, il y a encore des améliorations à apporter. Je prends le cas de l'école professionnelle commerciale : les branches qui y sont traitées ne sont qu'une théorie que nous devons assimiler, mais nous donnons peu de nous-même, nous ne créons plus rien. La profession d'employé de commerce perd

de son caractère, de sa personnalité et la formation commerciale semble suivre cette direction, alors que nous vivons une période où l'on parle toujours de participation.

Former l'apprenti, c'est non seulement lui inculquer une théorie, mais aussi le faire participer. Car plus tard, on nous demande de participer en tant que citoyen, on nous demande de participer aux activités de l'entreprise.

En ce qui concerne la participation, je crois que l'ADIJ a bien innové en donnant la parole aux principaux intéressés de cette manifestation et je remercie cette dernière pour cette excellente innovation.

Je saisir l'occasion pour remercier, au nom de tous les apprentis, nos maîtres d'apprentissage, nos maîtres d'école et nos parents qui nous ont soutenu durant les trois ou quatre années d'apprentissage.

## « La jeunesse est exigeante »

par Rémy Berdat, vice-président de l'ADIJ

Selon une sympathique formule, devenue traditionnelle peut-être, l'ADIJ, tient, chaque année, à rendre hommage aux apprentis du Jura qui se sont particulièrement distingués, dans leur formation professionnelle, qu'ils ont couronnée d'un succès brillant et, le cas échéant, d'un brillant succès.

La direction de l'ADIJ s'associe en cette circonstance, à sa commission pour la formation professionnelle — présidée avec cœur et distinction par M. Roger Jardin — pour exprimer aux apprentis méritants ses chaleureuses félicitations assorties de ses sentiments de reconnaissance.

Ces jeunes filles et ces jeunes gens, ont fait honneur à leurs corporations professionnelles, et à tous ceux qui sont chargés de la formation professionnelle, au niveau de la Confédération, du canton et des régions concernées. Nous remercions ces derniers de leurs efforts constants. Les lauréats de ce jour font honneur, encore et surtout, au vieux pays qu'ils habitent.

Le succès de cette jeunesse — sur laquelle se fonde assurément de grands espoirs — a, par ses prestations méritantes, su illustrer, de façon positive, sa

volonté de donner à son destin cette dimension supplémentaire : la qualité de la vie, comme l'a relevé M. Jardin.

La formation professionnelle est, par excellence, un volet important et prioritaire de cette qualité de vie que possède cette jeunesse studieuse et ardente.

Autre temps, autres mœurs. Oui, la jeunesse du pays a un style qui lui est particulier et qui plonge, parfois et souvent inutilement, les autres générations dans une sorte de perplexité. Comme dans le théâtre, aujourd'hui dépouillé, la qualité de l'interprétation des rôles supplanté l'indigence calculée du décor.

Notre jeunesse entend — nous le pressentons — jouer un rôle dans la société, sans artifice ou sans éclairage indirect ou directionnel. La jeunesse de ce temps met et en toute simplicité, ses qualités intrinsèques en lumière, déjà par sa générosité naturelle.

Avertie qu'elle est des choses du monde, cette jeunesse est plus exigeante. On lui concédera volontiers le droit à l'erreur, tant il est vrai que l'expérience qu'elle doit nécessairement acquérir, constitue une autre dimension de la formation de l'individu. S'il est vrai que l'erreur se constate avec un certain sourire, c'est, au con-

Entreprise générale  
Bâtiment  
Génie civil  
Peinture  
Bureau d'architecture  
Gérance immobilière

## **PARIETTI & GINDRAT SA**

**PORRENTRUY**

BONCOURT

DELÉMONT

MOUTIER

1730

---

Le goût du vrai.

The logo for Parisienne SUPER. It features the word "Parisienne" in a large, serif, lowercase font. Below it is the word "SUPER" in a bold, sans-serif, uppercase font. The "S" in "SUPER" is positioned above a series of horizontal lines that create a striped effect.

**Choisir. De bons tabacs. Equilibrer leur  
mélange. Maintenir la pureté du goût. Pour  
retrouver le naturel du plaisir.**

1733

Lintas PS 74 D

# Bons hôtels et restaurants du Jura

**Vous pouvez vous adresser en toute confiance aux établissements  
ci-dessous et les recommander à vos amis**

<b>BONCOURT</b>	<b>HOTEL-RESTAURANT LA LOCOMOTIVE</b> Salles pour sociétés - Confort	(L. Gatherat) <b>066 75 56 63</b>
<b>COURTEMAICHE</b>	<b>RESTAURANT DE LA COURONNE</b> (CHEZ L'CABRI) - Cuisine réputée - Salle pour banquets et sociétés - Cadre rustique	(Famille L. Maillard) <b>066 66 19 93</b>
<b>DELÉMONT</b>	<b>AUBERGE DU CHASSEUR</b> Spécialités de chasse et à la carte Restauration chaude à toute heure Salle pour fête de familles et sociétés	(Fam. Fleury-Cardezo) <b>066 22 13 79</b>
<b>DELÉMONT</b>	<b>HOTEL LA BONNE AUBERGE</b> Votre relais gastronomique au cœur de la vieille ville - Chambres tout confort Ouvert mars - décembre	(Famille W. Courto) <b>066 22 17 58</b>
<b>DELÉMONT</b>	<b>HOTEL DU MIDI</b> Cuisine soignée - Chambres avec eau cou- rante - Salles pour banquets et sociétés	(Oscar Broggi) <b>066 22 17 77</b>
<b>DEVELIER</b>	<b>HOTEL DU CERF</b> Cuisine jurassienne Chambres, salles	(Famille L. Chappuis) <b>066 22 15 14</b>
<b>MOUTIER</b>	<b>HOTEL DE LA COURONNE</b> Spécialités italiennes et espagnoles	(Fam. Bianchi-Codina) <b>032 93 10 14</b>
<b>MOUTIER</b>	<b>HOTEL DE LA GARE</b> Salles pour sociétés - Confort	(Roger Giamberini) <b>032 93 10 31</b>
<b>MOUTIER</b>	<b>HOTEL OASIS</b> Chambres et restauration de 1 <sup>re</sup> classe Salles pour banquets de 30 à 120 pers.	(Famille Tony Lœtscher) <b>032 93 41 61</b>

traire, un visage anguleusement expressif que nous devrions opposer à ceux qui, dans notre société tumultueuse, ont des velléités d'exploiter cette jeunesse à des fins égoïstement partisanes.

Il est bien évident, par ailleurs, que cette jeunesse ne saurait constituer une classe nouvelle de la société contemporaine et qu'elle doit, tout au contraire, s'insérer dans la vie du pays, s'identifier à l'Europe en gestation difficile et se reconnaître dans le monde en ébullition, sur le plan économique, social et idéologique. Dans le concert de ces motivations, il incombe aux autres générations d'être au diapason.

La formation professionnelle que cette jeunesse a reçue, ou assimilée, lui offre cette possibilité d'ouverture. Les jeunes seront les artisans privilégiés de ce vaste chantier qui a le monde comme horizon et le cosmos pour plafond.

Encore faut-il que l'homme domine la matière et qu'une déconcertante cibernetique ne tue pas le poète qui sommeille dans chaque être pensant. Il y a, cependant, un fâcheux contraste entre cette ouverture potentielle et l'avenir économique plutôt fermé, tel qu'il se profile ou se silhouette dans la conjoncture économique présente ?

Des apprentis n'ont pas encore trouvé d'emploi ou ont dû bon gré mal gré, se contenter d'activités subalternes. A l'aube de leur vie professionnelle — et après avoir consenti les sacrifices imposés par l'apprentissage — certains jeunes sont ainsi, sinon déçus, à tout le moins inquiets.

Une telle situation présume et postule une action concertée des instances compétentes pour obtenir l'insertion, au besoin prioritaire, dans les entreprises, des apprentis nouvellement titulaires du certificat de capacité.

Cette préoccupation, nouvelle, doit s'inscrire dans l'arsenal de la législation moderne du travail. Les partenaires sociaux ont à se déterminer face à cette situation carentielle. La conjoncture internationale est l'un des aspects — et l'un des aspects seulement de ce vaste

et lancingant problème. La surexpansion industrielle et artisanale de ces dernières années est aussi impliquée dans ce processus de détérioration de ce qu'il est convenu d'appeler le « marché du travail ».

Ce constat, en quelque sorte d'échec, nous amène à souligner l'importance accrue, dans ce contexte, de la formation professionnelle, tant il est vrai que la Suisse est tenue, dans sa production, de porter plus que jamais l'accent sur la qualité et la spécialité. Cela étant, une qualification plus marquée du travailleur est primordiale. La sécurité de l'emploi pourrait dépendre d'une meilleure formation acquise. Une revalorisation de cette formation professionnelle s'impose également.

L'ADIJ, par le message qu'elle adresse aujourd'hui aux apprentis méritants, souhaite rencontrer l'ensemble des apprentis du Jura qui ont, tous et chacun, le mérite d'avoir accompli un apprentissage, dans l'industrie, le commerce, l'artisanat, les services.

Nous formons le vœu, à leur intention, qu'ils trouvent un emploi à leur convenance et aux meilleures conditions du moment. Il nous sera permis, encore de conseiller à cette jeunesse de persévétrer dans sa formation permanente.

Un proverbe latin ne dit-il pas que le caractère du vrai mérite est de n'être jamais content de soi. La Rochefoucauld nous a mis dans l'embarras, lorsqu'il a pu dire que le monde récompense plus souvent l'apparence du mérite que le mérite même.

Ce n'était pas le dessein de l'ADIJ qui avait l'exquise certitude que la 19<sup>e</sup> Journée des apprentis méritants du Jura était pleinement justifiée par les prestations, élogieuses, qui ont été créditées à cette jeunesse, que nous avons voulu honorer aujourd'hui.

Ce faisant, nous espérons avoir accompli notre mandat, officiel et chaleureux, avec cette tranquillité sereine que nous trouvons dans cet ultime propos d'un philosophe : « Il faut beaucoup de mérite pour sentir vivement celui des autres !... »